



NOUVELLES DE L'AQIS

Rencontre d'échanges, de partage et de consultation à Québec

La première des quatre rencontres de la tournée de l'AQIS pour échanger avec ses membres s'est tenue le 5 décembre dernier au Cégep de Sainte-Foy.

Sept associations membres de la région de Québec, du Lac Saint-Jean et du Bas Saint-Laurent sont venues rencontrer le président de l'AQIS, Roger Duchesneau et la directrice générale, Anik Larose, tous deux étant entrés en poste au printemps dernier, ainsi que la conseillère à la promotion et à la défense des droits, Susie Navert, pour discuter de leurs besoins, des défis qu'elles rencontrent et de pistes de solutions pour faire avancer la cause de l'inclusion sociale. Les échanges ont été conviviaux et stimulants. L'animation de cette rencontre est assurée par Claude Champagne, formateur, animateur social et consultant au Centre Saint-Pierre. L'AQIS espère rencontrer le plus d'associations-membres possible. Trois autres rencontres sont prévues, soit :

- 23 janvier 2016 à Drummondville
- 6 février 2016 à Joliette
- 20 février 2016 à Montréal

Les échanges colligés deviendront la base d'un plan d'action pour les prochaines années, lequel sera présenté lors de la *Journée des présidents et des directeurs généraux* qui aura lieu le 2 avril 2016 à Québec.

La date limite pour s'inscrire à la rencontre du 23 janvier qui se tiendra au **Centre communautaire Sintra St-Charles, 960, rue Monfette, Drummondville** est le **15 janvier 2015**. Vous pouvez vous inscrire auprès de Marielle Leroux au 514-725-7245 ou mleroux@deficiencointellectuelle.org

Prix Hommage à Lorraine Doucet

Lorraine Doucet, bien connue des membres de l'AQIS notamment pour son implication à défendre le droit de tous les jeunes à l'inclusion scolaire, est l'heureuse lauréate d'un Prix Hommage - 40 ans de la Charte des droits et libertés de la personne. Ce prix lui a été remis lors d'une cérémonie par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), jeudi le 10 décembre, en reconnaissance de ses nombreuses réalisations et de la qualité remarquable de son parcours.

Pour voir le communiqué
de la CDPDJ : [cliquez ici](#).



Pour voir le profil de madame Doucet : [cliquez ici](#).

L'AQIS est très heureuse d'être associée depuis de nombreuses années à cette dame de cœur, de conviction et d'action.

Lorraine Doucet, en compagnie de son conjoint et de son fils

Une première journée pour parler de violence et d'abus sexuel envers les personnes ayant une déficience intellectuelle

Dans le cadre de la campagne des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes et faisant le constat que les personnes qui ont une déficience intellectuelle ont besoin d'être écoutées, accompagnées et outillées pour prévenir et dénoncer la violence et les abus sexuels lorsqu'elles en sont victimes, l'AQIS tenait, le 28 novembre dernier, une journée sur cette question. C'était une première au Québec. Cet événement a été organisé en partenariat avec le Réseau d'action des femmes handicapées (DAWN-RAFH) Canada.

Rappelons que 4 femmes sur 5 et 1 homme sur 3 ayant une déficience intellectuelle seront victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie et que, dans 90% des cas, c'est une personne de leur entourage qui est leur agresseur : dispensateur de services, membre de la famille et, dans une faible proportion, une autre personne ayant une déficience intellectuelle.

Soulignons à nouveau que chez ces personnes, les facteurs de risque sont nombreux. En rafale, on parle de rapport de pouvoir entre une personne handicapée et une personne non handicapée, d'absence d'intimité, de manque de connaissances des codes sociaux, de dépendance, de difficulté à s'affirmer et de la peur de ne pas être cru par les personnes de confiance. Mais il ne faut pas oublier de nommer également l'exclusion, la marginalisation, la pauvreté, l'isolement social, le manque de services, les lacunes dans l'éducation à la sexualité, le manque d'information adaptée et les nombreux préjugés entourant la déficience intellectuelle.

Pour l'AQIS, il est clair que certains outils sont disponibles alors que d'autres devront être mis en place pour lutter efficacement contre la violence et les abus sexuels envers les personnes ayant une déficience intellectuelle. Il est impératif que la société prenne acte de ce fléau et que rapidement, les



dispensateurs de services et les décideurs prennent des mesures concrètes pour protéger les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Dans le contexte actuel, l'AQIS craint que les compressions budgétaires n'affectent la qualité des services offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle et que la vigilance sur la violence et les abus sexuels envers elles ne s'en trouve réduite. En effet, explique Mme Anik Larose, directrice générale de l'organisme, « cette journée est le premier jalon posé par l'AQIS pour lutter contre la violence et les abus sexuels envers les hommes et les femmes ayant une déficience intellectuelle. Il faut continuer à en parler et prendre toutes les tribunes qui s'offrent à nous ».

Supplément pour enfant handicapée (SEH)

La Régie des rentes du Québec (RRQ) a rencontré l'AQIS, le 26 novembre dernier, pour l'informer que des travaux sont actuellement en cours pour faire la révision du programme Supplément pour enfant handicapé (SEH) qui ajoute un montant de 187\$ au Soutien aux enfants.

Cette révision est nécessaire notamment en fonction des avancées médicales et des mises à jour telles les définitions de la déficience intellectuelle et du retard du développement. Par exemple, le terme « retard mental » utilisé dans les formulaires du SEH n'est plus adéquat.

Les responsables de ce dossier ont affirmé qu'il ne s'agit là ni d'un exercice de coupure ni de bonification du programme.

Toutefois, ces responsables se sont montrés intéressés à connaître les insatisfactions que vivent les membres de l'AQIS, s'il y en a, face à l'évaluation de leur dossier pour l'admissibilité de leur enfant à ce supplément.

Donc, si vous avez vécu des difficultés à cet égard, SVP en aviser Susie Navert afin que nous puissions présenter ces difficultés aux responsables afin d'y trouver des solutions. snavert@deficiencieintellectuelle.org ou 514 725-7245, poste 30.

NOUVELLES EN BREF

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

Rappelons que le GCAS est un comité du ministère de l'Éducation, lequel se nomme maintenant le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Ce comité est composé de plusieurs associations du milieu de l'éducation, par exemple : associations des commissions scolaires (CS), des cadres scolaires, des directeurs généraux des CS et des écoles, des doyens et directeurs pour l'étude et la recherche, de différents syndicats (enseignants, cadres, professionnels, soutien scolaire etc), de diverses fédérations liées à l'enseignement, du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l'Office des personnes handicapées du Québec et d'organismes représentant le milieu des personnes en situation de handicap tel l'AQIS, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN). Au total, le GCAS regroupe 26 instances différentes.

Parmi les sujets à l'ordre du jour de la rencontre du 4 décembre citons :

La présentation du nouveau *sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire*, M. Yves Sylvain qui était auparavant le directeur général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys; le projet de loi 86 sur la gouvernance des commissions scolaires; les situations complexes à risque de bris de services (un comité MEESR-OPHQ a été mis sur pied); le « Programme d'études Participation sociale » en formation générale des adultes (à être approuvé par le ministre); les programmes « Apprentissages en éducation à la sexualité » au préscolaire/primaire et au secondaire (il y aura de 5 à 15 heures de cours par année. Un projet pilote est actuellement en cours).

Entrée en vigueur de la loi sur les soins de fin de vie dans la confusion

C'est dans une confusion de dédales juridiques tant fédérales que provinciales que la Loi sur les soins de fin de vie est entrée en vigueur le 10 décembre. Cette loi contient deux volets majeurs soit les soins palliatifs et l'aide médicale à mourir (euthanasie). C'est évidemment ce dernier volet qui ne fait pas l'unanimité et qui fait l'objet de recours judiciaire.

Rappelons brièvement les derniers événements pour tenter de se démêler :

- Le 1er décembre la Cour supérieure du Québec avait rendu une décision dans laquelle tous les articles de la Loi visant l'aide médicale à mourir devenaient inopérants jusqu'à ce qu'une loi fédérale soit rédigée.

- Le 9 décembre, la Cour d'appel du Québec a accordé au Gouvernement du Québec la permission d'en appeler de cette décision.

- L'appel sera entendu par trois juges de la Cour d'appel le 18 décembre prochain.

Cependant, suite à cette audition s'il advenait que la Cour d'appel rejette la contestation du Québec, cela aurait pour effet de rétablir le jugement de la Cour supérieure et ainsi, suspendre à nouveau les dispositions sur l'aide médicale à mourir au moins jusqu'au 6 février 2016. Autrement dit, on reviendrait à la décision du 1er décembre.

Pourquoi le 6 février 2016? Parce qu'un jugement de la Cour suprême (fédérale) datant de février 2015, appelé l'arrêt Carter, a invalidé des dispositions du Code criminel en lien avec l'aide médicale à mourir et a donné un an au gouvernement fédéral pour modifier la loi en conséquence. Toutefois, Ottawa n'a toujours pas effectué ces modifications et vient de demander un sursis de 6 mois.

Dédales juridiques disions-nous?

Accessibilité universelle : guide pour organisateur d'événements

L'organisme AlterGo a publié un nouveau Guide à l'attention de l'organisateur événements regroupant différentes ressources et références qui faciliteront les démarches concernant l'organisation d'un événement universellement accessible.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#).

La Régie des rentes du Québec deviendra Retraite Québec

La Régie des rentes du Québec (RRQ) fusionnera avec la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, mieux connue sous le nom de la CARRA, pour former un nouvel organisme, le 1er janvier 2016, qui s'appellera Retraite Québec.

La date d'entrée en vigueur de cet organisme est fixée au 1er janvier 2016.

Pour plus de détails : [cliquez ici](#).

NOUVELLES DES MEMBRES

Projet de coopération internationale au Nicaragua

Quand la différence n'est pas un obstacle à la solidarité : Six personnes vivant avec une déficience intellectuelle participent à un projet de coopération

internationale au Nicaragua.

L'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI), en partenariat avec Mer et Monde et le cégep du Vieux Montréal se sont lancés dans un projet d'initiation à la coopération au Nicaragua qui

aura lieu en janvier 2016. En effet, six membres de l'AMDI ayant une déficience intellectuelle prendront part à cette expérience et seront jumelés à six stagiaires du programme Techniques d'éducation spécialisée du cégep du Vieux Montréal, en plus d'être accompagnés de deux intervenants de l'AMDI.

Par cette expérience enrichissante, les participants seront amenés à découvrir, à comprendre, à aider et à partager le quotidien dans une communauté nicaraguayenne à Los Angeles dans la région du Carazo — puisqu'ils habiteront dans des familles — tout en prenant part activement à un projet important pour la communauté, soit la construction de bancs à partir de déchets, qui serviront à l'école du village. Ils auront aussi la chance de rencontrer des adultes de la région qui vivent comme eux avec une déficience intellectuelle mais dans des conditions très différentes.

Avant le départ, pour assurer le succès du projet, des formations ont été données par l'organisme Mer et Monde, des rencontres de groupes ont été organisées et de nombreux projets de collecte de fonds ont été mis sur pied afin de contribuer au financement du projet. Mer et Monde accompagnera aussi les 14 participants sur le terrain afin de s'assurer que l'expérience se passe bien.

À l'aube de leur départ qui aura lieu le 6 janvier prochain, nous leur souhaitons de vivre leurs rêves et de s'ouvrir à une réalité qui n'est pas la leur. Des apprentissages qui leur serviront toute la vie.

Renseignements: Nathalie Goudreau
Coordonnatrice, communications et événements
514 381-2300 poste 34
communication@amdi.info

BABILLARD

Horaire des Fêtes

Pour la période des Fêtes, les bureaux de l'AQIS seront fermés du 23 décembre au 3 janvier. Nous vous reviendrons dès le 4 janvier 2016!

Nous vous souhaitons un superbe Noël et une fructueuse nouvelle année!



Remerciement à la Fondation Le Support

L'Association du Québec pour l'intégration sociale remercie la Fondation Le Support pour le soutien accordé pour la poursuite de sa mission.

